

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Mardi, 15 janvier, 2013 Salle publique, Hôtel de ville

Présents:

Cyrille Simard, Maire

Me Marc Michaud, Directeur général

Doreen Banville, Secrétaire adj.

Daniel Gagné, DGA, services aux citoyens

Conseillers:

Quartier 1

Guy Voyer

André Lang (absent)

Quartier 2

Denis M. Pelletier

Camille Roy Martin Albert

Quartier 3 Quartier 4 Gérald Morneault Jean-Guy Marquis

Charles Fournier

Le Conseiller Albert procède avec la prière. Le Maire Cyrille Simard procède avec la reconnaissance suivante : Troy Kirkby pour son implication vers la sauvegarde du Lancaster.

La réunion débute à 20 h sous la présidence du Maire Simard.

Il est proposé par Jean Guy Marquis et appuyé de Camille Roy que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

Divulgation d'intérêt : aucune

2013 -001

M. Gérald Morneault propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel

que présenté:

> 18 décembre 2012

Réunion ordinaire publique

Appuyée par Guy Voyer.

Adoptée.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

La Secrétaire adjointe procède à la 3e lecture par titre des trois Arrêtés suivants en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur les Municipalités* et les propositions suivantes sont apportées :

No. 32.8 MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL

2013 -002

M. Denis M. Pelletier propose que l'arrêté municipal No. 32.8, intitulé

"Arrêté modifiant le Plan municipal d'Edmundston", soit adopté.

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

Réunion ord	dinaire publique du 15 janvier 2013	2
No. 33.14	MODIFICATION A L'ARRÊTÉ DE ZON	AGE – EDM REAL ESTATE LTD
2013 -003		que l'arrêté municipal No. 33.14, Zonage d'Edmundston", soit adopté. Adoptée.
No. 33.15	MODIFICATION À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE – AJOUT SERVICE PERSONNEL	
2013 -004	M. Martin Albert propose que l'arrê modifiant l'Arrêté de Zonage d'Edmu Appuyée par Gérald Morneault.	té municipal No. 33.15, intitulé "Arrêté Indston", soit adopté. Adoptée.

No. 29R2013 CIRCULATION, STATIONNEMENT ET UTILISATION DES RUES

La Secrétaire adjointe résume les modifications apportées à l'Arrêté et procède à la 3^e lecture par titre de l'Arrêté No. 29R2013 en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur les Municipalités*; la proposition suivante est apportée :

2013 -005 M. Jean Guy Marquis propose que l'Arrêté municipal No. 29R2013, intitulé "Arrêté réglementant la circulation, le stationnement et l'utilisation des rues d'Edmundston", soit adopté.

Appuyée par Martin Albert.

Adoptée.

No. 11-2013 APPROBATION DU BUDGET D'OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES D'EDMUNDSTON INC. POUR L'ANNÉE 2013

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'Arrêté No. 11-2013 en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur les Municipalités*. Aucune objection ne fut reçue et la proposition suivante est apportée :

2013 -006 M. Charles Fournier propose que l'Arrêté municipal No. 11-2013, intitulé "Arrêté portant sur l'approbation du budget d'opération de la Société de développement du centre des affaires d'Edmundston inc. pour l'année 2013", soit adopté.

Appuyée par Jean Guy Marquis.

Adoptée.

PLAN MUNICIPAL - PRÉSENTATION D'UN CHANGEMENT

JIM PATTISON INDUSTRIES LTD, 113 – 44° AVENUE

Le Conseiller Albert procède à la présentation du dossier.

BUDGETS D'OPÉRATIONS 2013

FONDS D'EXPLOITATION GÉNÉRAL

2013 -007 M. Guy Voyer propose que le Conseil municipal d'Edmundston accepte que la somme de \$28,426,583. soit le budget total de la municipalité pour l'année 2013, que la somme de \$20,769,096 soit le mandat de la municipalité, et que les taux d'imposition soient les suivants :

1.6350\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 1/Edmundston

1.5061\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 2/Saint-Jacques

1.6128\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 3/Saint-Basile

1.6350\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 4/Verret

1.4379\$ du 100\$ d'évaluation pour la zone 5/DSL de Mad.

Le Conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le Ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvant dans le territoire de la municipalité d'Edmundston.

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

FONDS D'UTILITÉ PUBLIQUE EAU ET ÉGOUTS

M. Denis M. Pelletier propose que le Conseil municipal d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour l'année 2013 comprenne des revenus de \$6,059,972 et des dépenses de \$6,059,972 et que \$670.00 soit le tarif annuel sur l'ensemble du territoire.

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

BARÈME DES TARIFS - ARRÊTÉ NO. 24R2013 - SERVICE EAU ET ÉGOUTS

2013 -009 M. Gérald Morneault propose que le nouveau barème des tarifs 2013 pour les tarifs d'eau et d'égouts d'Edmundston, soit adopté.

Appuyée par Guy Voyer.

Adoptée.

FONDS D'UTILITÉ PUBLIQUE ÉNERGIE

M. Camille Roy propose que le Conseil municipal d'Edmundston décide qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service d'énergie pour l'année 2013 comprenne des revenus de \$30,566,893 et des dépenses de \$30,566,893.

Appuyée par Jean Guy Marquis.

Adoptée.

Le trésorier et Directeur des finances, Marco Daigle, procède à la présentation des détails des budgets d'opération pour l'année 2013. Le conseiller Voyer qui préside le comité de finances ainsi que le trésorier remercient les directeurs pour leur collaboration.

Réunion ordinaire publique du 15 janvier 2013 4

DOSSIERS MUNICIPAUX:

ADMINISTRATIF

LOTISSEMENT LE MONTAGNARD – RUE DE LA FALAISE

2013 -011 M. Gérald Morneault propose que, conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de lotissement Le Montagnard No. 22, concernant le transfert d'un terrain d'utilité publique sur la rue de la Falaise.

Appuyée par Denis M. Pelletier.

Adoptée.

URBANISME

SERVICE D'UTILISATION DES TERRES ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2013 -012 Attendu que la Municipalité d'Edmundston veut prendre en charge ses propres initiatives de développement en offrant un service d'urbanisme municipal interne servant de guichet unique en matière de service d'utilisation des terres et de l'aménagement de son territoire;

Qu'il soit résolu que la Municipalité d'Edmundston donne avis à la Commission de services régionaux, en vertu de l'article 18(2) du règlement général No. 2012-416 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, de considérer le plus tôt possible, une entente pour le retrait de la municipalité des services d'utilisation des terres.

Proposée par Camille Roy. Appuyée de Jean Guy Marquis. Adoptée.

Un communiqué de presse est émis pour expliquer le dossier.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique, le mardi, 19 février, 2013 à 20 h
- Semaine du Patrimoine du 11 au 18 février 2013
- Février Mois du Cœur
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil déc. 2012

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun commentaire ou question n'est apporté.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Gérald Morneault à 20 h 46.

Cyrille Simard, Maire

Doreen Banville. Secrétaire adjointe